

Mais où est donc Ornicar ?

Atelier de réflexion sur la langue française

On s'interroge, on fait des recherches, on échange et on partage. On essaie de nourrir sept rubriques : les bizarreries, des précis linguistiques, les fautes de langue, les expressions imagées, les astuces mnémotechniques, les étymologies étonnantes, les devinettes et les jeux de mots et de lettres.

Site internet : <http://jacge.nguyen.free.fr/ornicar/>

Séance du 21 janvier 2016

Semaine de la langue française, du 12 au 20 mars 2016

Organisée chaque année autour du 20 mars, la Journée internationale de la Francophonie ainsi que la Semaine de la langue française et de la Francophonie est le rendez-vous régulier des amoureux des mots en France comme à l'étranger. Elle offre au grand public l'occasion de fêter la langue française en lui manifestant son attachement et en célébrant sa richesse et sa diversité. Faites partager votre goût pour les mots en organisant une dictée, une conférence, un spectacle, une joute oratoire ou toute autre manifestation originale à découvrir dans la Boîte à idées. Ce temps fort est également l'occasion de valoriser les multiples projets réalisés dans le cadre de l'opération « Dis-moi dix mots ».

Goûtez au plaisir des mots en participant à "Dis-moi dix mots". Cette opération de sensibilisation à la langue française invite chacun à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique de septembre à juin. Ces dix mots sont choisis chaque année par les différents partenaires francophones : la France, la Belgique, le Québec, la Suisse et l'Organisation internationale de la Francophonie (qui regroupe 77 Etats et Gouvernements dans le monde). Dès le mois de septembre, partez à la découverte des dix mots et donnez libre cours à votre créativité : dix mots à écrire, slammer, chanter, filmer... !

"Dis-moi dix mots ... en langue(s) française(s)" : la richesse des régionalismes francophones. Cette nouvelle édition met à l'honneur les variétés du français. S'il y a une seule langue française partagée par 274 millions de locuteurs dans le monde, celle-ci est riche de la diversité de ses expressions. Les dix mots choisis invitent à partir à la découverte du français parlé dans les différents territoires de la Francophonie : en France « chafouin » et « fada », au Québec « poudrerie » et « dépanneur », en Belgique « lumerotte » et « dracher », en Suisse « ristrette » et « vigousse », en Haïti « tap-tap » et au Congo « champagné ».

Chafouin (ine) [ʃafwɛ̃, in] n. Employé en France. ÉTYM. 1611 « putois » ; 1508, terme d'injure ; terme dialectal ; de *chat*, et *fouin*, masc. de *fouine*. n. vx. Personne qui a une mine sournoise, rusée. *Une mine de chafouin. Une chafouine.* Adj. Mod. Rusé, sournois. *Air chafouin. Mine chafouine.* Source : le Grand Robert, 2015

Champagné, n. m. Employé au Congo. Personne d'influence, aux nombreuses relations. Source : Loïc Depecker, *Petit dictionnaire insolite des mots de la francophonie*, Paris, Larousse, 2013

Dépanneur, n. m. Employé au Québec. Petit commerce, aux heures d'ouverture étendues, où l'on vend des aliments et une gamme d'articles de consommation courante. - Au Québec, le terme dépanneur s'est bien implanté. Il est même repris en anglais comme synonyme de *convenience store*. Source : *Grand dictionnaire terminologique*, 2015

Dracher [draʃe] v. Employé en Belgique. *Il drache* v. impers. FAM. Il tombe une pluie battante ; il pleut à verse. *Il drache depuis le matin.* Voir drache, doucher. - Vitalité élevée et stable, en Wallonie comme à Bruxelles. - Également employé dans le Nord de la France (Nord-Pas-de-Calais, Ardennes), ainsi qu'au Congo-Kinshasa et au Rwanda. - Emprunt au flamand *draschen* "pleuvoir à verse" (néerl. standard stortregen). Voir drache. Source : Michel Francard, Geneviève Geron, Régine Wilmet, Aude Wirth, *Dictionnaire des belgicisms*, De Boeck-Duculot, 2010

Fada [fada] adj. et n. m. Employé en France. ÉTYM. XXe, pour l'orth. actuelle ; XVIe, *fadas*, *fadasse*, *fadat* ; cf. Huguet, cit. Brantôme, d'Aubigné ; provençal mod. *fadas* ; anc. Provençal *fadatz*, dér. de *fat* « sot, niais », du lat. *fatuus* « insensé ». 1. Régional (Midi) Un peu fou → cinglé. *Il est un peu fada* : il en est entiché, il en est fou. 2. N. m. Simple d'esprit → fou. *La maison du fada* : sobriquet donné par les Marseillais à une construction d'habitation dessinée par Le Corbusier. Source : le Grand Robert, 2015

Lumerotte [lymRɔt] n.f. Employé en Belgique. 1. Source de lumière de faible intensité. *Mettre une lumerotte dans la chambre à coucher de la petite. Je n'arrive pas à lire avec cette lumerotte.* 2. Légume (betterave, potiron, citrouille, etc.) évidé et percé de petites ouvertures, dans lequel on place une source lumineuse. *Atelier de création de lumerottes. Faire des lumerottes pour la fête d'Halloween.* - Vitalité peu élevée en Wallonie et très faible à Bruxelles. On notera toutefois que ce mot connaît un récent regain grâce aux activités organisées à l'occasion d'Halloween (tradition importée, mais qui se diffuse en Belgique), durant lesquelles les enfants se promènent avec des lumignons. - Équivalents en fr. de référence : 1. lumignon, connu en Belgique francophone ; 2. citrouille (le plus souvent, ou un autre légume), également employé en Belgique francophone. - Emprunt au wallon/picard *lumrote*, *loumrote*, *leumrote* (mêmes sens). Source : Michel Francard, Geneviève Geron, Régine Wilmet, Aude Wirth, *Dictionnaire des belgicisms*, De Boeck-Duculot, 2010

Poudrierie, n. f. Employé au Québec. - Neige poussée par le vent pendant qu'elle tombe. - Neige déjà au sol qui est soulevée et poussée sous l'effet du vent. Source : Grand dictionnaire terminologique, 2015

Ristrette. Employé en Suisse. n. m. Petit café très fort, fait à la vapeur au percolateur. *Boire un ristrette au bar à café.* (Exc., au pluriel) *Des ristretti.* Rem. Correspond à ce que l'on appellerait en France un express serré. Emprunt à l'italien (*caffè*) *ristretto* « (café) bien tassé, serré », avec francisation de la finale pour la variante *ristrette*, qui est la seule vraiment courante à l'oral. adj. Au sens métaphorique (souvent en lien avec le temps), serré, limité. Rem. Le terme, essentiellement utilisé dans l'expression « c'est ristrette », s'emploie fréquemment à l'oral, mais se rencontre rarement à l'écrit. L'utilisation de *ristrette* comme adjectif n'a d'ailleurs pas encore d'entrée dans le Dictionnaire suisse romand. Source : André Thibault, Pierre Knecht, *Dictionnaire suisse romand*, Zoé, 2012

Tap-tap, n.m. Employé en Haïti. En Haïti, camionnette servant au transport en commun dont la carrosserie s'orne de peintures naïves représentant des scènes de la vie quotidienne. Source : Stanley Péan [auteur québécois d'origine haïtienne], *Zombi blues*, éditions de la Courte Échelle, Montréal, Québec, 1996

Vigousse, adj. Employé en Suisse. Vigoureux, vif, plein de vie, alerte (d'une personne) ; vigoureux, fort, robuste, résistant (d'un animal, d'une plante). *Pour son âge, mon grand-père est encore bien vigousse. Il n'est pas très vigousse, ton hibiscus. C'est le nouveau-né le plus vigousse que j'aie jamais vu. T'as pas l'air vigousse pour un sou, t'es malade ou quoi?* Rem. Rare dans la langue écrite ; pratiquement inusité dans la langue littéraire. Première attestation en Suisse romande : 1887. On trouve le mot sous la plume de Flaubert dès 1848 (« *c'est d'une vigousse et d'une bestialité inouïes* », *Par champs et par grèves*), de même que chez les Frères Goncourt (Journal, juillet 1869 et janvier 1889), mais à chaque fois comme substantif féminin, avec le sens de « vigueur ». Dans *Les Valseuses* de B. Blier (1972), en revanche, on rencontre le mot en fonction d'adjectif : « *Et ils trouvaient quand même la force, ces feignants, de nous faire au passage un bras d'honneur vigousse, ou de nous envoyer des baisers sonores.* » La forme *vigousse* a aussi été relevée dans le Haut-Jura et à Nancy. Remarque : À noter que « *Vigousse* » est par ailleurs le nom d'un hebdomadaire satirique romand, créé en 2009. Source : André Thibault, Pierre Knecht, *Dictionnaire suisse romand*, Zoé, 2012

Bizarries ou anomalies

- *Abracadabrantesque*. Néologisme inventé par Arthur Rimbaud dans un poème intitulé *Le Cœur du pitre*, daté de mai 1871 : « Ô flots abracadabrantesques / Prenez mon cœur, qu'il soit sauvé ». Rimbaud l'aurait forgé avec l'adjectif *abracadabresque*, créé par Théophile Gautier à partir de la formule kabbalistique « abracadabra », elle-même dérivée du grec *abraxas*, signifiant « divinité ».

L'adjectif rimbaldien est ressorti des oubliettes de la poésie en l'an 2000, lors d'un entretien donné France 3 par Jacques Chirac. Le président de la République l'utilisa pour réagir à une accusation portant sur les finances du RPR... Selon la petite histoire, restée à l'état de rumeur, l'idée lui aurait été soufflée par son secrétaire général de l'époque, Dominique de Villepin – grand amateur de poésie –, pour détourner l'attention. La stratégie fut payante : on ne retint que ce bon mot, aux airs de formule magique, et on oublia les accusations. Ainsi auréolé de la gloire élyséenne, repris avec délectation par la presse, « abracadabrantesque » signifie désormais « n'importe quoi » ou « ahurissant ». [Tristan Savin, *Dictionnaire des mots savants employés à tort et à travers*]

- *Agoraphobie* n. f. Du grec *agora* (« place publique ») et *phobos* (« peur »). Ce trouble irrationnel est parfois confondu avec la claustrophobie – il en serait plutôt le contraire –, car son étymologie prête à confusion. Que faut-il entendre par « place publique » ? Est-ce un grand espace ou un espace peuplé ? Les dictionnaires ne s'accordent pas avec précision. Pour le Robert, l'agoraphobie est une « phobie des espaces libres et des lieux publics ». Le *Larousse de la médecine* rejoint cette définition : « Peur injustifiée qui s'empare d'un sujet dans un vaste espace découvert. » Mais pour le *Grand Larousse*, c'est la « peur des espaces découverts et de la foule ». Or, la peur de la foule est une phobie distincte, l'ochlophobie (du grec *ochlo*, « foule »). En psychologie, ces deux angoisses proches de la névrose, caractérisées par la crainte de sortir de chez soi, sont de la phobopobie. En gros, c'est la peur d'avoir peur. [Tristan Savin, *Dictionnaire des mots savants employés à tort et à travers*]

Précis linguistique

Pourquoi le son [œj] s'écrit-il *–ueil* dans *écureuil*, *fauteuil*, *seuil*... et *–ueil* dans *accueil*, *cercueil*, *écueil*, *recueil*, *orgueil*, *bourgeois* ? Dans le 2^{ème} groupe de mots, on a besoin d'écrire un *u* après le *c* et le *g* pour « durcir » leur prononciation, c'est-à-dire pour prononcer [k] au lieu de [s] et [g] au lieu de [ʒ]. Logiquement, on serait amené à écrire *accueilleil* et *orgueilleil*. Mais on voit bien qu'avec quatre voyelles consécutives dont deux *u*, on aboutit à une orthographe incongrue en français. On a donc été amené à supprimer le deuxième *u*, tout en gardant la même prononciation.

Ne dites pas, n'écrivez pas	Dites, écrivez
<i>Risquer</i> de gagner.	<i>Avoir des chances</i> de gagner. C'est seulement au sens statistique que le mot <i>chance</i> n'est ni positif ni négatif. Dans le langage courant, mieux vaut dire : « <i>avoir des chances</i> de gagner, de réussir, d'être heureux, de survivre » et « <i>risquer</i> (ou <i>avoir des risques</i>) d'échouer, de se blesser, de mourir... ».
Un but à <i>poursuivre</i> .	Un but à <i>atteindre</i> , à <i>viser</i> . S'il faut « poursuivre un but » pour l'atteindre, c'est qu'il s'éloigne. Mais le propre d'un but n'est-il pas d'être fixe ?
Se <i>carapaçonner</i> .	Se <i>caparaçonner</i> . Se <i>caparaçonner</i> contre les coups, au sens propre comme au figuré, c'est se protéger à l'image du cheval, en tauromachie, qui porte un <i>caparaçon</i> (manteau-armure). La confusion est due à l'attraction du

	mot <i>carapace</i> .
Une <i>casserolette</i> (d'escargots...)	Une <i>cassolette</i> (d'escargots...). Vu et entendu dans certains restaurants, ce « casserolette », qui n'existe même pas pour désigner une petite casserole ! Mais le petit récipient dans lequel on fait cuire un mets est une <i>cassolette</i> .
<i>Débuter</i> quelque chose.	<i>Commencer</i> quelque chose. On <i>début</i> e (verbe intransitif) dans la vie, dans une carrière... Mais on <i>commence</i> (verbe transitif direct) ses gammes...

[B. Laygues, *Evitez de dire... Dites plutôt...*]

Expressions imagées

- *Être ravitaillé par les corbeaux* (= Être isolé du monde, loin tout). Cette expression bien connue et encore souvent employée de nos jours, dans un sens quelque peu péjoratif, nous vient directement de l'Ancien Testament de la Bible. Il faut remonter à l'histoire du célèbre prophète Elie, 1000 ans avant notre ère. Dieu demande à Elie d'annoncer de sa part une sécheresse sur le pays d'Israël. Puis, afin de ne pas être touché par cette sécheresse il lui demande de quitter le pays pour un désert où il y a seulement un torrent. Il y sera ravitaillé par les corbeaux. De cette manière Elie, loin de tout, est à l'abri de tout risque de représailles de la part du roi Achab, mais se trouve totalement dépendant de l'aide venant du ciel (la nourriture apportée petit à petit et au fur et à mesure par les corbeaux).
- *Se croire sorti de la cuisse de Jupiter* (= Se prendre pour quelqu'un de remarquable, d'exceptionnel. Être imbu de soi-même). Jupiter, dieu de la mythologie romaine, s'appelait Zeus chez les Grecs. Et nous allons rester dans les noms grecs pour raconter comment Dionysos (Bacchus, chez les Romains), futur dieu du vin, est sorti de la cuisse de Zeus, donc de Jupiter. Dionysos est né d'une aventure extraconjugale de Zeus avec Sémélé. La troisième femme de Zeus, Héra (qui était aussi sa sœur – autre temps, autres mœurs), horriblement jalouse de constater la grossesse de Sémélé, lui prétendit que Zeus n'était en réalité qu'un horrible monstre. Sémélé supplia alors son amant de se laisser voir nu, dans toute sa puissance, pour vérifier les dires d'Héra. Mais Sémélé, qui n'était qu'une pauvre mortelle, ne supporta pas la vue des éclairs entourant son amant et se mit à brûler comme une torche. Zeus arriva à extraire le petit Dionysos du ventre de sa mère, bien avant le terme de la gestation, et enferma l'enfant à l'intérieur de sa propre cuisse pour le protéger jusqu'au jour prévu pour sa naissance. Trois mois plus tard, Dionysos naquit, pour de bon cette fois, parfaitement formé. L'expression ne conserve de cette histoire que la supériorité des dieux, celui qui « se croit sorti de la cuisse de Jupiter » ayant tendance à se prendre pour un dieu vivant. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]
- *Battre sa coulpe* (= Se repentir. Reconnaître ses torts). Vous avez probablement tous lu ou entendu dire « mea culpa » ! « Mea culpa, mea maxima culpa » (« c'est ma faute, c'est ma très grande faute ») est un extrait du Confiteor, l'acte de contrition du catholique qui reconnaît devant Dieu avoir péché, et qui devrait normalement prononcer ces paroles en se frappant la poitrine. Bien entendu, vous n'êtes pas sans remarquer la similitude entre le mot latin *culpa* (faute) et notre *coulpe*. C'est parfaitement normal, puisque le second vient du premier qui aussi donné *culpabilité*, entre autres. En français, le mot *coulpe* n'existe plus que dans notre expression qui apparaît au XIIe siècle, et qui veut d'abord dire « se frapper la poitrine en se repentant de ses fautes » ; il était en effet d'usage, au Moyen Âge, d'être démonstratif lorsqu'il s'agissait de montrer sa foi. Ce n'est qu'au XVe siècle qu'elle prend les sens qu'on lui connaît encore aujourd'hui, toujours en liaison avec la reconnaissance de ses fautes. Le mot *coulpe* a existé dans d'autres expressions maintenant tombées dans l'oubli, comme *rendre sa coulpe* (reconnaître sa faute) et *dire sa coulpe* (avouer et regretter sa faute). [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

- *Les moutons de Panurge* (= Personnes qui font la même chose que les autres, suivent une mode, se conforment à une idée dominante, en éliminant tout sens critique). Dans un troupeau de moutons, lorsque la tête du troupeau change de direction, les autres suivent « bêtement » (ce qui peut sembler normal pour des bêtes, mais ne l'est pas pour la plupart des animaux). Au point que, lorsque des éléments paniqués par un quelconque prédateur se dirigent vers un ravin ou une falaise, les autres suivent et tout le troupeau se suicide sans qu'un seul se pose la question de savoir s'il fait bien de se jeter dans le vide, comme les autres... Panurge est un héros de Rabelais qui, pour se venger d'une altercation avec le propriétaire d'un troupeau, lui proposa de lui acheter le chef, la plus belle bête, alors qu'ils étaient ensemble sur un bateau pour une traversée. Après avoir convaincu le berger, et une fois l'animal payé, Panurge le jeta à l'eau. Bien entendu, respectant le comportement que Panurge attendait d'eux, les autres moutons, d'eux-mêmes, l'ont immédiatement suivi et tous se sont noyés, au grand dam du propriétaire du troupeau. [Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*]

Astuces mnémotechniques

- *Les accents*

Le chapeau de la cime est tombé dans l'abîme : *cime* ne prend pas d'accent circonflexe sur le *i*, *abîme* en prend un.

La tâche (le travail) pèse lourd sur les épaules : on « ajoute » donc l'accent circonflexe. *La tache (la salissure) doit être nettoyée* : on « enlève » donc l'accent circonflexe.

Quand le boiteux n'a pas de chapeau, la boîte a un couvercle (dicton absurde, donc justement mnémotechnique) : pas de circonflexe à *boiteux*, mais la *boîte* en prend un.

Il faut une cerise sur le gâteau : donc un accent circonflexe.

Avec un accent, le bateau coule : donc pas de circonflexe.

Étymologies étonnantes

- *Aubain, aubaine* n. m. et adj. ÉTYM. Mil. XIIe; anc. franç. *albain, aulbain*, d'étym. douteuse, p.-ê. d'un dérivé du lat. *alibi* « ailleurs ». 1 Dr. anc. N. m. Étranger qui, en échange de la protection du seigneur, était soumis à divers droits et taxes. 2 Littér. Étranger.
- *Aubaine* n. f. ÉTYM. 1611; *aubene*, 1237; de *aubain*. 1 Dr. anc. Succession aux droits d'un aubain. *Droit d'aubaine* : droit en vertu duquel le seigneur recueillait les biens que l'aubain laissait en mourant. *Le droit d'aubaine devint un droit presque exclusivement régalien à partir du xvie siècle. Loi du 14 juillet 1819 relative à l'abolition du droit d'aubaine...*
- *Proscription* n. f. ÉTYM. XIVE; lat. *proscriptio* « affichage pour une vente », et, par ext., « proscription », par allus. aux listes de proscrits que Sylla faisait afficher au Forum; rad. *proscribere*. → Proscrire. 1 Hist. rom. Mise hors la loi, condamnation prononcée sans jugement contre des adversaires politiques dans la Rome antique. *Les sanglantes proscriptions de Sylla*. 2 (1525). Cour. Mesure plus ou moins arbitraire de répression, et, spécialt, de bannissement, prise à l'encontre de certaines personnes, en période d'agitation civile ou de dictature (→ Exil; ostracisme). *Proscriptions politiques, religieuses. Listes, tables de proscription. Les victimes de la proscription* (→ Proscrit). 3 (1672). Action de proscrire qqch.; résultat de cette action. *Proscription de certains mots*. → Condamnation.
- *Proscrire* v. tr. ÉTYM. 1175; empr. d'après *écrire* au lat. *proscribere* « porter sur une liste de proscription », de *pro*, et *scribere* « écrire ». 1 Antiq. et hist. Frapper de proscription. → Bannir, exiler. « *Punissons l'assassin, proscrivons les complices* » (Corneille). *Proscrire la moitié du Sénat*. « *J'ai été chassé, traqué, poursuivi..., maudit, proscrit* » (Hugo). ◆ (1718). Chasser, éloigner. *Proscrire un homme de la société*. → Rejeter. *Les Jésuites, proscrits par le Saint-Siège*. ◆ Par métaphore. Faire disparaître, abolir. *Rome, où les dieux « ont proscrit la liberté pour jamais »* (→ Dictateur, cit. 1, Montesquieu).

Proscrire de son style les mots superflus. → Éliminer. 2 (Déb. XVIIe). Fig., littér. Interdire formellement (une chose que l'on condamne). → Interdire; et aussi Condamner, défendre. *Louis XIV qui avait proscriit le calvinisme...* (cit. 2). *Les livres que proscriit l'Index* (cit. 7). → Prohiber. — *Malherbe proscriit tous les hiatus.* → Rejeter. *Situations que la décence a proscriites au théâtre.*

- *Proscriit, ite* p. p. adj. ÉTYM. (1552, n.; adj., 1694). ◆ Qui est frappé de proscription. → Banni, exilé; fugitif. « *Persécuté, proscriit, chassé de son asile* » (→ Nom, cit. 31, Florian). *Les Juifs* (cit. 4), *peuple proscriit et malheureux*. ◆ N. m. (1552, en parlant de l'Antiquité; 1694, pour l'époque moderne). *L'exil du proscriit. Proscriits et émigrés. Liste de proscriits. Proscriit qui retrouve sa patrie.* — Littér. *Les Proscriits*, roman de Balzac (1831).
- Quel est le point commun entre *bacille* et *imbécile* ? C'est le latin *bacillum* « baguette, bâtonnet ». Le *bacille* est un micro-organisme du groupe des bactéries, en forme de bâtonnet. *Imbécile* vient du lat. *imbecillus*, de *im-*, et *bacillum*, dimin. de *baculum*, propr « sans soutien, sans bâton », d'où « faible ». Dans un premier sens, faible physiquement, puis intellectuellement.
- Quel lien y a-t-il entre les mots *cosmos*, *cosmique* et *cosmétique* ? En fait il s'agit de deux familles venant de deux homonymes grecs. Le premier, *kosmos* « bon ordre ; ordre de l'univers ; monde, univers » a donné *cosmos*, *cosmique*, *cosmonaute* et autres dérivés. Le second, *kosmos* « ornement » a donné *cosmétique* (du grec *kosmêtikos* « relatif à la parure »), *cosméticien*, etc.
- Quel est le point commun entre *merveille*, *miracle* et *miroir* ? C'est le latin *mirari* : s'étonner, admirer. Le verbe *mirari* (**mirare* en latin vulgaire), « s'étonner » fut abusivement employé, dans le langage populaire de Rome, comme synonyme emphatique des verbes signifiant « regarder ». Cet abus l'affaiblit, et bientôt le verbe n'eut plus que le sens de « regarder », tandis que l'idée d'*admirer* se reportait sur le composé *admirari*. *Mirare* est devenu en français *mirer*, d'où dérive le nom *miroir*. *Miraculum*, « chose étonnante », a donné le français *miracle*. L'adjectif *mirabilis* signifiait « étonnant ». Son neutre pluriel *mirabilia*, « choses étonnantes », fut perçu par le latin tardif comme un féminin singulier et aboutit au français *merveille*. [René Garrus, *Les Étymologies surprises*.]
- Quel est le point commun entre *métis* et *mixte* ? C'est la racine latine *mixtus* : mélangé. Par transmission savante, *mixtus* a donné *mixte*. À une époque tardive, *mixtus* eut un dérivé, *mixticius*, « né de race mélangée ». *Mixticius* devint *mestiz* en ancien français, *métis* en français moderne. *Mixtus* remontait à une forme **misc-tus*. C'est la racine *misc-* qui portait l'idée de mélange. Le verbe latin *misculare* a donné *mêler*, d'où a été dérivé *mélange* (puis *mélanger*) avec le suffixe d'origine germanique *-ange*. [René Garrus, *Les Étymologies surprises*.]

Devinettes, jeux de mots, jeux de lettres

Autologues

Mot est un mot.

Nom est un nom.

L'adjectif *qualificatif* est un adjectif qualificatif.

L'adjectif *épïcène* est un adjectif épïcène.

Masculin est masculin.

En français est en français.

En italique est en italique.

Écrit est écrit.

Imprimé est imprimé.

Lisible est lisible.

Pentasyllabique est pentasyllabique.

Deux mots sont deux mots.

Des mots courts sont des mots courts.

Le sujet de cette phrase est le sujet de cette phrase.

L'attribut de cette phrase est *l'attribut de cette phrase*.

Au moment où vous lisez *ceci*, vous n'avez lu qu'un tiers des mots de cette phrase.

Sans accent s'écrit sans accent.

Sans cédille ni apostrophe ni tréma s'écrit sans cédille ni apostrophe ni tréma.

En quinze lettres s'écrit en quinze lettres.

Conclut ce texte conclut ce texte.